

<https://www.asafrance.fr/>

Par les temps qui courent, quels que soient les risques de fracture au sein de l'institution, d'ailleurs principal argument des censeurs, il est essentiel que les militaires s'expriment et que le pouvoir politique les écoute.

Récemment le général Marc Delaunay a, comme le capitaine de corvette Éric Mailly, exploré ce sujet. Les deux se rejoignent.

Le premier : « Solidaire avec la Nation, la communauté militaire se doit de témoigner, de rendre compte, d'alerter non seulement le commandement, son environnement et ses cercles de proximité mais aussi ceux qui répètent à l'envi qu'ils sont des chefs et peinent à l'écouter. Entre observer un devoir de réserve et faire son devoir sans réserves, il n'y a pas à choisir.»

Le deuxième cite Thucydide, ce qui montre que, loin d'être épuisée, la question a de longues racines : « Une Nation qui fait une grande distinction entre ses érudits et ses guerriers verra ses réflexions faites par des lâches et ses combats menés par des imbéciles.»

En élevant l'analyse d'un étage, on embrasse la différence entre les régimes autocrates et les démocraties. Alors que les premiers ont la fixité rassurante d'un arrêt sur image, spéculant sur la cohésion forcée de tous avec tous, les démocraties font le pari complexe et inconfortable d'une permanente et nécessaire adaptation à la marche du monde de la relation triangulaire entre le pouvoir, le peuple et son armée.

En arrière-plan des critiques à l'emporte-pièce contre la tribune dite « des généraux », dont le nombre de signataires enfle inexorablement, resurgissent les symptômes du vieux fond antimilitariste et proto-communiste du poison intellectuel français (conséquence des lourds sacrifices de 14-18). Ils sont un des fonds de tableau de la pensée de ceux qui, carburant à l'insoumission, accusent, par un réflexe pavlovien et « attrape-tout », les généraux d'être des factieux.

L'insistante survivance de ce poison, ajouté à la distance à laquelle sont tenus les militaires par les élites civiles – soulignée par le général Marc Delaunay -, m'avait en 2005 – j'étais encore à Qingdao, puis à Pékin –, incité à m'engager au sein des « Sentinelles de l'Agora », matrice intellectuelle et citoyenne du Centre de Réflexions Interarmées.

L'antimilitarisme se double aujourd'hui du déni des réalités, sensible dans le discours indigéniste et « racialisé » d'une partie des élites et des médias courtisans. Le contraste entre, d'une part la passivité pétrifiée des responsables effrayés par les risques de guerre civile et la noirceur des ténèbres islamistes adeptes des décapitations rituelles dans nos églises et dans nos rues, ayant subjugué certains esprits hystérisés, en même temps que les territoires perdus, est précisément le carburant de la tribune dite « des généraux ».

Le lien toxique de cette alchimie est l'arrogance du pouvoir politique à l'égard de l'expression publique des armées sommées de se taire. Elle est aussi à l'origine de mon engagement en 2005 pour remettre la parole des militaires à la place et au niveau qui lui reviennent dans le débat public sur la sécurité du pays.

Ce qui suit est une analyse des mauvaises conséquences de la censure politique exercée contre les militaires. Elle est illustrée par « l'affaire Matelly » évoquée par le capitaine de corvette Mailly dans son remarquable travail sur le devoir de réserve.

L'affaire est un concentré des actuelles problématiques liées à la fois à l'islamisation des banlieues, au « devoir de réserve », confinant à la censure radicale des militaires par l'arrogance du pouvoir politique. À l'époque, empêtré dans ses soucis d'économie des moyens dont l'ADN était la RGPP, il réduisait la stratégie dans les banlieues à l'efficacité directe chiffrée (comme le Parti communiste chinois), à l'exclusion de toute analyse sociale, culturelle et prospective du contexte.

Le lieutenant-colonel Jean-Hugues Matelly, âgé aujourd'hui 56 ans, à cette époque bien seul, y compris au sein de la Gendarmerie qui ne l'a pas défendu, avait été durement sanctionné par une décision de radiation en date du 25 mars 2010 signée du président de la République mais annulée par le Conseil d'État, le 11 janvier 2011. Reconnaisant que Matelly avait manqué à son devoir de réserve en critiquant ouvertement « une décision d'organisation de deux grands services publics dédiés à la sécurité publique » le Conseil jugea cependant la sanction disproportionnée.

Argumentant contre la décision élyséenne de fusionner la Gendarmerie et la Police, Matelly mettait en avant les capacités traditionnelles, ADN des héritiers de la Maréchaussée, de s'insérer dans le tissu social, possédant en même temps, non seulement des compétences militaires de défense, mais également de police judiciaire et de police administrative.

Telle quelle, à condition évidemment de l'étoffer autant que nécessaire, la Gendarmerie aurait été un outil de reconquête des « territoires perdus », sans prêter le flanc à l'accusation de rejouer la bataille d'Alger entourant la perspective d'engagement des forces de troisième catégorie, dont la tribune « des généraux » met en garde qu'elle sera inéluctable, si le laxisme actuel se perpétue.

L'objectif du retour de la République et de ses lois dans les territoires perdus qui tétanise aujourd'hui le pouvoir, effrayé par les risques de guerre civile, restera cependant hors de portée tant que ne sera pas prise la seule décision efficace, pour réduire les trafics, le chantage à la charia et l'insécurité : installer à demeure dans les zones de non-droit autant de forces que nécessaire, aussi longtemps qu'il le faudra.

Or, la description de cette mission de présence permanente au sein des banlieues et ses objectifs recourent exactement les savoir-faire traditionnels de la Maréchaussée, couvrant non seulement ses compétences juridiques et administratives, mais également ses traditionnelles capacités d'insertion au sein de la population.

Autrement dit, l'inculture au sommet doublée de son arrogance jacobine à châtier les opinions divergentes même argumentées, uniquement confite dans le souci d'économie et d'efficacité immédiate a, il y a dix ans, brutalement sanctionné une réflexion utile. De manière caricaturale, elle a brisé l'élan de la seule stratégie efficace de contrepoids à l'islamisation rampante des

banlieues.

Il s'agissait - il s'agit toujours, mais le mal s'étant dangereusement enkysté, le défi est aujourd'hui plus ardu - , de s'insérer dans la durée aussi longtemps qu'il le faudra, avec autant de moyens que nécessaires dans le tissu social délabré et gangréné des banlieues.

Enfin, il me semble qu'au milieu d'une très dangereuse tendance d'une partie de la classe politique et des médias à minimiser la réalité des menaces, les symptômes les plus alarmants de l'actuelle problématique intéressant les relations entre les militaires et l'arrogance du pouvoir ayant une forte tendance à se théâtraliser lui-même, pourraient être résumés par deux déclarations intempestives officielles, à trois années d'intervalle.

La première qui confondait la mise en scène de l'autorité et de l'action avec leur réalité, est l'algarade publique « Je suis votre chef », infligée par le président de la République au CEMA, à l'Hôtel de Brienne, la veille du 14 juillet 2017, devant la cohorte des délégations étrangères officielles. La deuxième, enveloppée dans une tendance obsessionnelle à la moralisation, sur fond de déni des évidences, est la polémique surréaliste très française sur l'insécurité et « le sentiment » que les Français en auraient, forcément excessif, disent les adeptes de l'effacement. Elle a récemment fait rage entre le ministre de l'Intérieur et le ministre Dupont-Moretti, avocat pénaliste, égaré à la Justice. Talentueux et narcissique, il aime se mettre en scène par des formules définitives lui conférant l'aura du sage infaillible. Malheureusement pour lui, emporté par son goût du théâtre et de la sentence choc, le 1er septembre 2020, après la mort d'une adolescente de 15 ans à Nantes, tuée par un délinquant multirécidiviste, voulant dénoncer la « surenchère populiste » en donnant des leçons de mesure, notre avocat-ministre déclarait : « après un drame comme ça, on doit se taire, la France n'est pas un coupe-gorge ». Justement.

À seulement six semaines de la décapitation de Samuel Paty, la formule qui, à elle seule, résumait le refus de voir la réalité en face et la tentation de la censure par l'exclusion des mal-pensants, était imprudemment assénée au moment où, quatre Français avaient déjà été égorgés au nom d'Allah.

Pour faire pièce à ces vaines postures politiques, brouillant la réalité dans les mensonges et la morale, il est en effet essentiel que les militaires rompus à mesurer sans fard la réalité complexe des tensions qui montent, puissent, sans se faire insulter ou traiter de factieux, partager leur expérience.

Il s'agit non seulement d'apprécier les situations sans faux-semblants, mais également au-delà des pudeurs de gazelle, de suggérer des mesures - forcément longues et difficiles - pour remettre le pays sur ses pieds et réparer les fractures.

François TORRÈS

Officier général (2s)

Rediffusé sur le site de l'ASAF : www.asafrance.fr